



NATIONS UNIES

JOURNAL

COMITÉ DES UTILISATIONS PACIFIQUES DE L'ESPACE EXTRA-ATMOSPHÉRIQUE

SOUS-COMITÉ JURIDIQUE
QUARANTE-NEUVIÈME SESSION
Vienne, 22 mars-1^{er} avril 2010

LUNDI 22 MARS 2010

N° 2

10 heures-13 heures

803^e séance

Salle de conférence M1

Points de l'ordre du jour:

- [1] Ouverture de la session et adoption de l'ordre du jour
- [2] Élection du Président
- [3] Déclaration du Président
- [4] Débat général

15 heures-18 heures


804^e séance

Salle de conférence M1

Colloque intitulé "Législation nationale sur
l'espace – création de moteurs juridiques pour
accompagner l'expansion des activités spatiales"

V.10-51992 (F)



Merci de recycler 

Colloque

Un colloque intitulé “Législation nationale sur l’espace – création de moteurs juridiques pour accompagner l’expansion des activités spatiales” se tiendra aujourd’hui, lundi 22 mars 2010, dans la salle de conférence M1, à 15 heures.

Le colloque sera coprésidé par M^{me} Tanja Masson-Zwaan, Présidente de l’Institut international de droit spatial, et par M. Sergio Marchisio, Président du Centre européen de droit spatial. Des présentations seront faites sur les thèmes suivants: “La nécessité de mettre en œuvre le Traité sur l’espace extra-atmosphérique dans le cadre de la législation nationale au regard des activités spatiales actuelles et prévisibles”; “La législation relative à l’espace, facteur de renforcement des activités et des politiques spatiales”; “Adéquation entre détails et pratique: quels éléments essentiels sont à préciser dans la législation nationale relative à l’espace?”; “Considérations sur l’assurance responsabilité dans le cadre des activités spatiales”; “Impact économique de la législation nationale relative à l’espace et mise en place de conditions équitables pour les activités commerciales”; et “Réglementations spatiales connexes. Assurer la sûreté et l’interopérabilité des opérations en orbite”. Le Président du Sous-Comité juridique et le Président du Groupe de travail sur les législations nationales du Sous-Comité juridique feront quelques remarques finales.
